

LA LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-ÉTATS-UNIS

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Crosbie: Que le projet de loi C-130, visant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif; ainsi que des amendements de M. Axworthy (p. 16661) et de M. Young (p. 17089).

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Madame la Présidente, je n'aurais jamais cru qu'après avoir lutté pendant plus d'un siècle pour garder notre indépendance, nous réalisions la vision américaine d'une destinée manifeste à la Chambre des communes du Canada.

Je prends la parole à titre de Canadien qui aime son pays et je n'ai rien contre les Américains. En fait, le collègue assis à ma droite et moi-même avons participé au cours des trois dernières semaines à des manifestations conjointes des villes de Détroit et de Windsor célébrant notre amitié et notre indépendance mutuelle et honorant nos différences. Ceux qui traitent les adversaires de l'accord d'anti-Américains devraient reconnaître que, dans ma région, nous avons des cousins, des oncles, des soeurs et des frères de l'autre côté de la frontière. Il arrive souvent que nous épousions des citoyens américains et que nos enfants aient cette nationalité. C'est mon cas. Ce n'est pas parce que nous voulons préserver notre Canada bien-aimé que nous sommes anti-Américains.

Le Canada est un pays riche et merveilleux, doté de nombreuses ressources naturelles et devenant de plus en plus une nation qui reflète les nombreux peuples du monde. C'est un pays qu'on peut peut-être décrire comme l'un des plus civilisés, sinon le plus civilisé du monde, parce qu'il ne cherche pas seulement la prospérité et l'enrichissement de quelques-uns, mais la justice sociale, ce qui le différencie de bien d'autres nations du monde occidental. Cependant, même si nous sommes civilisés et riches, cela ne veut pas dire que nous avons fait tout ce que nous aurions pu faire.

Tout au long de notre histoire, nous avons vendu nos nombreuses ressources naturelles à l'Europe, à la Grande-Bretagne, à nos voisins du sud et au Japon. Nous en avons retiré certains avantages et un certain niveau de confort mais ce que nous avons perdu, ce sont les emplois qui auraient pu être créés au Canada si nous avions bien exploité les avantages comparatifs de nos richesses naturelles, notamment l'énergie. Il est vrai que ceux qui, dans le passé, étaient prêts à s'enrichir en sacrifiant des emplois qui auraient pu être créés représentent le même secteur de notre société qui voudrait maintenant que le Canada continue de mettre ses ressources à la disposition de ses voisins du sud.

● (2120)

Le Canada doit vivre dans un monde qui a beaucoup évolué, un monde dans lequel nous comprenons que le Canada doit

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

être beaucoup plus ouvert qu'avant afin d'être compétitif dans un régime de libre-échange.

Permettez-moi de réfuter une autre allégation qui nous est adressée à nous les détracteurs de l'accord, soit que nous nous opposons au libre-échange parce que nous nous opposons à la concurrence ou que nous la craignons. Les partisans de cet accord commercial ont déclaré qu'il faudrait accepter certains reculs et certains sacrifices pour enregistrer des gains à plus long terme.

A mon sens, si les Canadiens doivent faire des sacrifices pour réaliser des gains à long terme, qu'ils servent au moins à maintenir notre indépendance et non pas à céder notre pays, dont l'avenir est des plus prometteurs, à un autre pays qui a ses belles années derrière lui. Des changements radicaux doivent être effectués, c'est incontestable. Ces changements ne doivent pas nous faire perdre l'avantage comparatif que constituent nos ressources. Il ne faut pas céder les ressources énergétiques qui nous permettront de surpasser le reste du monde dans bien des domaines. Nous ne devons pas céder notre secteur industriel à nos voisins du sud. Nous ne devons pas permettre l'acquisition de nos entreprises par des étrangers sans nous réserver le pouvoir d'imposer les conditions minimales, mais quand même coûteuses, que nous avons pu imposer en concluant le Pacte de l'automobile.

Nous avons entendu beaucoup parler du Pacte de l'automobile. Je ne souhaite pas entrer dans un long débat sur ce sujet, mais je dirai qu'une de ses grandes caractéristiques, ce sont nettement les avantages qu'il a pour nous. A mon avis, ce pacte comportait des défauts, mais néanmoins, il avait l'avantage de garantir un niveau minimum de production et un nombre minimum d'emplois au Canada, ce qui a été perdu dans l'accord.

Quelle autre nation renoncerait à ses avantages comparatifs? Quelle autre nation abandonnerait à long terme le contrôle de ses institutions financières? Il faudrait être bien idiot pour ne pas comprendre que ceux qui, en dernier ressort, contrôlent les institutions financières d'un pays décident où se feront les investissements.

Qu'est-ce qu'un pays qui affirmerait ce qu'aucun autre pays du monde n'a fait? Ils voient bien par quel néo-colonialisme nos industries tertiaires vont être ouvertes aux Américains dans les mêmes conditions qu'aux Canadiens et sur le même pied.

Nous croyons savoir que les éléments d'information, et caetera, constituent le moyen de contrôle des nations. Même les pays du tiers monde comprennent que dans le secteur tertiaire, les concessions mettent en cause la souveraineté ultime.

L'avenir du pays, il n'est pas dans l'intégration à la mission divine du continentalisme américain. L'avenir, pour nous, ce doit être de forger notre avenir, de profiter de nos avantages économiques, de notre énergie bon marché, de nos ressources pour édifier des industries qui créent des emplois non seulement pour les Canadiens d'ici mais pour ceux qu'il faudrait plus tard encourager à venir s'établir chez nous. Le siècle du Canada, il faudrait que ce soit le XXI^e siècle, parce qu'en fait de modèle nous n'avons pas le même que nos voisins du sud.